

## Rappel historique sur la canonisation de Bernadette à Rome 08 décembre 1933

**Service archives et patrimoine du Sanctuaire, 10 novembre 2023**

Le 02 juillet 1933, dans la salle du Consistoire au Vatican, est lu, en présence de Pie XI, le décret de *totu* pour la canonisation de la bienheureuse Bernadette. Celle-ci, entrée dans la Vie en 1879, avait été béatifiée en 1925.

Deux miracles avaient été reconnus le 31 mai 1933 deux miracles sont reconnus : la guérison de Monseigneur Lemaître, archevêque de Carthage et de sœur Marie de Saint-Fidèle, et la date de la canonisation est fixé au 8 décembre, 79ème anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Suivi par un nombre très important de Français, cette canonisation a été célébré à Rome avec tout le faste qu'implique une cérémonie d'une telle importance.

Le vendredi 8 décembre, à 8h15, dans Saint Pierre, Pie XI entonne l' « Ave Maris Stella » et la procession s'avance lentement : d'abord les religieux, puis le clergé séculier romain : séminaristes, curés et chanoines.

L'étendard de Sainte Bernadette fait son entrée, il présente à l'assemblée les « deux vies » de Bernadette : une face représente la 1ère apparition de l'Immaculée Conception à Bernadette à Lourdes et une autre face Sœur Marie-Bernard en prière à Nevers : les deux villes sont ainsi liées : le berceau et la tombe et derrière l'étendard un cortège de lourdais et de nivernais.

Parmi les représentants de Lourdes : les chanoines Dupont recteur des sanctuaires, Rodes directeur du « Journal de la Grotte de Lourdes », Darros maître de chapelle de Lourdes, ainsi que le comte de Beauchamp président de l'Hospitalité Notre-Dame de Lourdes, le docteur Vallet président du Bureau des constatations médicales et M. Gazagne maire de Lourdes. Plus de 400 lourdais sont venus acclamer leur petite bergère.

Parmi les Nivernais : le R.P. Grimal postulateur de la cause, les chanoines Lemaître aumônier de Saint-Gildard, Andriot chancelier de l'évêché de Nevers, Malterre supérieur de l'institution Saint-Cyr de Nevers et le commandant de Lavenne représentant la famille de Dom de Laveyne, fondateur de la congrégation des sœurs de Nevers, plus de 2000 nivernais ont fait le déplacement pour acclamer leur humble religieuse.

L'étendard et son cortège se placent près de la confession de Saint-Pierre. La basilique est illuminée, éblouissante. Aux loggias de la coupole sont suspendues deux bannières représentant les deux miracles retenus pour la canonisation : la guérison de Sœur Marie de Saint-Fidèle de Lourdes et celle de Mgr Lemaître,

Rappel historique sur la Canonisation de Bernadette Soubirous, 8 décembre 1933, par Nicolas Dargegen (Responsable des archives et bibliothèques du Sanctuaire)

archevêque de Carthage.

La chapelle Pontificale, précédée de gardes suisses, fait son entrée au son des trompettes d'argent. Pie XI apparaît sur la Sedia Gestatoria. Devant lui marchent plus de quatre-vingt évêques et archevêques dont Monseigneur Flynn de Nevers, Monseigneur Gerlier de Tarbes et Lourdes, les évêques de Blois, Soissons, Périgueux, Moulins, Versailles Le Mans, Le Puy, Annecy, Nancy, Sées, Fréjus, Nice et Carcassonne, Mgr Lemaître, archevêque de Carthage, et les archevêques de Cambrai, Avignon, Albi, Rennes, Sens et Tours.

Le pape prend place à la confession, alors qu'éclate «le « Tu es Petrus » et la cérémonie de canonisation peut alors commencer. Elle sera conclue par l'annonce de Pie XI : « Nous déclarons et définissons Sainte la bienheureuse Marie-Bernard Soubirous et l'inscrivons dans le catalogue des Saints », annonce suivie par le *Te Deum* et les envolées des cloches de Saint-Pierre et des églises de Rome.

La canonisation est suivie par une messe solennelle au cours de laquelle Pie XI prononce la première homélie en l'honneur de la nouvelle sainte : « Nous même, à cette heure où nous canonisons cette enfant de Lourdes, Nous éprouvons le besoin de nous rendre par la pensée et le cœur, à cette grotte de la Vierge Immaculée pour y présenter nos hommages. Nous éprouvons le besoin, Nous aussi de prier avec vous cette Mère du ciel, dans ce jour qui lui est consacré, pour que nous ne cessions plus de marcher sur les traces très saintes de Bernadette Soubirous, dont les vertus et les exemples illustres sont proposés aujourd'hui à notre imitation. Efforçons-nous de reproduire sa modestie et son humilité, sa foi et sa charité brûlante ; et de même qu'elle a constamment répondu aux inspirations célestes avec une fidélité parfaite, nous aussi, sachons répondre de bon cœur à la grâce de Dieu qui nous appelle à un état plus saint et plus parfait. Que s'il ne nous est pas possible de rivaliser avec elle par l'innocence de la vie, essayons du moins d'avoir un zèle égal pour la pénitence, chacun selon notre condition»

La messe a pris fin à une heure de l'après midi, mais comme le dit un témoin :« est-ce que le temps n'a pas été suspendu pour cette halte unique dans la vie? »

Il est, dans tous les témoignages que l'on peut lire, très émouvant de découvrir l'union créée par la nouvelle sainte entre Lourdes qui honore sa petite Bernadette et Nevers qui honore sa sœur Marie-Bernard. Ainsi les deux miracles qui ont permis la canonisation de Bernadette ont eut lieu un à Nevers (Mgr Lemaître) et l'autre à Lourdes (Sœur Marie de Saint Fidèle).

En souvenir de la canonisation, le sanctuaire de Lourdes a installé une statue de Sainte Bernadette religieuse bénie le 18 février 1934 et qui se trouve aujourd'hui entre le bâtiment des confessions et le bâtiment du bureau médical, ouvre du Frère Marie-Bernard religieux de la Grande Trappe d'Aiguebelle. La ville de Lourdes a inauguré le 8 juillet 1934 une statue de Bernadette enfant, œuvre de M. et Mme Hartmann de Tarbes, devant l'hôpital.

Rappel historique sur la Canonisation de Bernadette Soubirous, 8 décembre 1933, par Nicolas Dargegen (Responsable des archives et bibliothèques du Sanctuaire)

Les archives du sanctuaire conservent des documents en lien avec la canonisation : des correspondances, le dossier et la position de reconnaissance du miracle de Sœur Marie de Saint Fidèle, l’affiche du décret annonçant la future canonisation de Bernadette ainsi que les billets d’entrée pour assister à la cérémonie de la canonisation.

D’après les articles parus dans la « Revue Bernadette » de février 1934, les « annales de Notre-Dame de Lourdes » de 1934, la « Revue de Lourdes » de décembre 1933 et « le journal de la Grotte de Lourdes » du 17 décembre 1933.

Rappel historique sur la Canonisation de Bernadette Soubirous, 8 décembre 1933, par Nicolas Dargegen (Responsable des archives et bibliothèques du Sanctuaire)